



## SALAIRES IMPAYES SUITE LICENCIEMENT

Par **NICKNICK06**, le **09/08/2016** à **13:37**

JE SUIS ACTUELLEMENT EN LICENCIEMENT ECONOMIQUE;  
LA SOCIETE EST EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE- un mandataire judiciaire est nommé.  
MON SALAIRE DE JUIN N'A PAS ETE VERSE EN TOTALITE  
ET LE MOIS DE JUILLET PAS DU TOUT.  
QUEL RECOURS JE PEUX AVOIR POUR OBTENIR LE PAIEMENT DE MES SALAIRES ?

Par **miyako**, le **09/08/2016** à **14:35**

Bonjour,  
Il faut prendre contacte avec le mandataire judiciaire qui est nommé et lui demandé ce qui se passe.  
Amicalement vôtre  
suji KENZO

Par **P.M.**, le **09/08/2016** à **16:31**

Bonjour,  
Il est inutile d'écrire tout un texte en majuscules, ce qui ne facilite pas sa compréhension, au contraire et en langage de forums veut dire que vous hurler, alors que, je pense, ce n'est pas votre intention à notre égard...  
Si le mandataire judiciaire vient d'être nommé, il faudrait lui laisser le temps de prendre connaissance du dossier et en absence de fonds disponibles, il devrait constituer un dossier pour l'[AGS](#)...  
Il serait intéressant de savoir si le licenciement économique a eu lieu avant ou après le Jugement du Tribunal de Commerce mettant l'entreprise en redressement judiciaire...